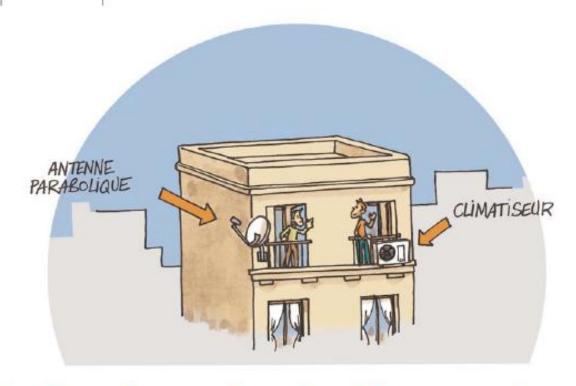


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

J'installe une antenne parabolique et/ou un climatiseur...



Je fixe, de manière durable, une antenne parabolique et/ou un climatiseur...



Je ne change pas le volume mais je modifie l'aspect extérieur de l'immeuble Déclaration préalable

Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), renseignezvous à la mairie



Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.